

Plan de transport
de l'agglomération de la
capitale nationale du Québec

Carte 5

Port de Québec

L'aire du port de Québec s'étend sur la rive sud, de l'embouchure de la rivière Chaudière jusqu'à Saint-Michel-de-Bellechasse, et sur la rive nord, de l'embouchure de la rivière Cap-Rouge jusqu'à la chute Montmorency. Ce périmètre comprend les trois secteurs portuaires de Beauport, l'Estuaire et l'Anse-au-Foulon. Le secteur de Beauport accueille entre autres des terminaux de marchandises liquides en vrac et un terminal de marchandises solides en vrac. Le secteur de l'Estuaire se spécialise dans la manutention des céréales pour l'exportation et des marchandises générales. Il accueille aussi les installations de la marina du Vieux-Port et de la traverse Québec-Lévis ainsi que des activités de croisière et d'excursion. C'est au secteur de l'Anse-au-Foulon qu'est manutentionnée une grande partie des marchandises liées à l'activité économique régionale. Le périmètre portuaire comprend également trois quais privés : le quai de la compagnie Ultramar, le quai de la compagnie Irving et le quai Paquet, utilisé par la Société des traversiers. Les installations du chantier maritime de la MIL Davie sont aussi situées à l'intérieur du périmètre portuaire.

Le périmètre portuaire correspond également à la partie terrestre des installations portuaires. Celui-ci comprend à la fois des aires d'entreposage et de manutention et des zones tampons. Pour le secteur de l'Anse-au-Foulon, les zones tampons correspondent au Club de yacht de Québec à l'ouest et au parc Notre-Dame-de-la-Garde à l'est. Pour le secteur de Beauport, il s'agit de la plage de Beauport et de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Pour le secteur de l'Estuaire, ce sont les quais 21 et 22, le bassin Louise, qui est utilisé par le Club de yacht du Vieux-Port, ainsi que le terrain à l'ouest du bassin Louise, qui est actuellement utilisé comme stationnement. Ces zones agissent comme tampon entre les fonctions portuaires et les fonctions urbaines, qui ne sont pas toujours compatibles avec les activités portuaires.

